



Des mémoires collectives aux actions artistiques territoriales

Outils et méthodes

- Fiche n° 1 : Le souvenir
- Fiche n°2 : Conditions d'accès à la mémoire collective
- Fiche n°3 : Moyens utilisés (humain, technique, temporel, financier)
- Fiche n°4 : Connaissances du territoire
- Fiche n° 5 : Quelques notions clés sur la construction des thèmes de recherche
- Fiche n° 6 : Les guides d'entretien
- Fiche n° 7 : Relation avec l'informateur
- Fiche n° 8 : Conduite d'entretien : types de questions
- Fiche n° 9 : Vérification des données
- Fiche n° 10 : De l'oral à l'écrit
- Fiche n° 11 : Le droit du témoin



iddac
Institut départemental de développement artistique et culturel de la Gironde
59 av d'Eysines – BP 155
F- 33492 Le Bouscat Cedex
www.iddac.net
Agence culturelle de la Gironde

Fiche n° 1 : Le souvenir

« Nous sommes tous des êtres de mémoire... » Henri Bergson

A) la mémorisation

La mémorisation passe par trois phases :

L'entrée des informations	Le stockage	La récupération
Tous nos sens participent à l'enregistrement des êtres, des choses, et des événements.	Un réservoir à disposition du sujet dans lequel il va puiser des informations en fonction des exigences du présent.	La sortie des informations suppose d'avoir le besoin de les utiliser. Ex : mémoire en acte (<i>souvenirs acquis par la force de l'habitude, ils sont automatiques et involontaires</i>). Ex : magasin des images souvenirs (<i>souvenirs que l'on sollicite</i>).

B) le souvenir : expression de la mémoire

L'acquisition et la production des souvenirs durables reposent sur plusieurs mécanismes communs à chaque informateur, mécanismes de conditionnement psychique qui activent la stimulation neuronale, la mise en mémoire, et le rappel.

Quels sont-ils ?

Les émotions	La répétition	L'association	La concentration
Les sujets retiennent plus facilement des souvenirs teintés d'émotions fortes (joie, amour, tendresse, haine, colère, peur, choc, surprise...), que des faits et gestes noyés dans l'épaisseur du quotidien.	Les sujets retiennent plus facilement les souvenirs acquis par la répétition des mots, des gestes, et des actes, (les rythmes biologiques et sociaux, les rites individuels et collectifs, les apprentissages)	Les sujets retiennent plus facilement les souvenirs non isolés, acquis par enchaînements logiques (successions de séquences dans des contextes familiaux, sociaux, et professionnels)	Les sujets retiennent plus facilement les souvenirs acquis par la concentration et l'attention (les apprentissages, les passions, les habitudes, les usages...)

Si aucun de ces mécanismes n'intervient dans la formation des souvenirs, l'enregistrement (stockage) des informations reste impossible et tombe dans l'oubli.

Fiche n°2 : Conditions d'accès à la mémoire collective

« Tout est mémoire et tout est sujet à la mémoire collective... » Georges Gusdorf.

Si tout est sujet à la mémoire collective, quels sont les sujets qui suscitent un intérêt particulier ? Donnons quelques exemples de projets de mémoire et de leurs conditions d'accès.

A) Votre territoire est à la recherche de son histoire orale, et rien ou presque n'a été fait jusqu'ici.

Ex : l'Association Historique des Pays de Branne (33) se lance en 2011 dans une campagne d'histoire orale qui touchera tous les secteurs d'activité du territoire cantonal.

B) D'après l'inventaire patrimonial matériel et immatériel (oral) de votre territoire, vous avez des déficits de données sur telles ou telles thématiques.

Ex : Une opération de mémoire collective fut lancée en 1986 dans le bergeracois en Dordogne afin de sauvegarder les savoirs et savoir-faire viticoles et vinicoles de la première moitié du XXe siècle.

C) Dans un quartier H.L.M. de votre commune, les liens sociaux se distendent entre les anciens habitants, les néo-résidents, et les communautés ethniques, et vous pensez qu'une opération de mémoire collective pourrait recréer de la sociabilité, et un socle identitaire commun à tous.

*Ex : Opération de mémoire collective menée dans la cité Formanoir à Pessac en 1999.
Opération de mémoire collective menée dans la Cité Jardin à Gradignan (projet en cours pour 2011).*

D) Un programme de réhabilitation du patrimoine bâti (Phares, séchoirs à tabac, gares de chemin de fer, anciennes usines, moulins, lavoirs, fontaines, puits, ...) se met en place dans votre commune et aucune source orale ne vient étayer les autres sources existantes.

Ex : Collecte des récits des femmes des lavoirs (lavandières), et restitutions sous forme de spectacles contés dans un réseau communal de lavoirs dans le département du Gard (été 2002).

E) Une activité économique est à soutenir, et vous pensez qu'une revalorisation de ses pratiques identitaires pourrait relancer son rayonnement.

Ex : Mémoire du bois et de forêt, et création artistique occitane et française au Parc Naturel Régional Périgord Limousin par la compagnie du Parler Noir (Bordeaux) en 2010.

F) Votre territoire devient un non lieu, les rues et les places se vident, la sociabilité se désagrège par manque de liens sociaux, et vous voulez restaurer le sentiment d'appartenance d'un groupe à son territoire, retrouver des attaches profondes qui relient les générations.

Ex : Créations de jeux en bois traditionnels par un recueil de mémoire collective. Animation en milieu rural et création d'une ludothèque à Mont-de-Marsan, par l'Association Les Noctambules à Villeneuve de Marsan (40) en 2009.

G) Votre territoire est en mutation (projets immobiliers, apport d'une nouvelle population importante) et cela risque de dénaturer les lieux. Un projet de collectage mené auprès des anciens du territoire intercommunal est alors possible pour sensibiliser la collectivité des enjeux de l'urbanisation, de la préservation des paysages, et du maintien du lien social.

Ex : Projet de collectage de mémoires mené dans la communauté de communes du canton de Fronsac (projet en cours).

H) Vous voulez développer du tourisme autour d'un événementiel (festival de contes, légendes, historiettes, comptines en langue occitane) dans votre territoire, et valoriser des aspects patrimoniaux originaux faisant appel à de la mémoire orale puisque aucune autre source ne peut apporter ces matériaux.

Ex : Collecte de récits de tradition orale occitane en Dordogne en 2009 initié par l'Agence culturelle départementale Dordogne Périgord.

Récapitulatif des conditions d'accès

Les lettres de A à H désignent les missions précitées.

Les missions

Les faiblesses	A	B	C	D	E	F	G	H	Les forces
Déficit d'histoires orales.	+	+	+	+		+	+	+	Perspective de recherche historique (orale et écrite) pour la sauvegarde d'une culture populaire. - Création d'objets patrimoniaux.
Déficit de liens sociaux.			+	+		+	+	+	Perspective de restauration et de raffermissement du lien social. - Création de liens sociaux.
Déficit de ressources patrimoniales.				+	+	+		+	Perspective de développement d'action touristique. - Création de lieux patrimoniaux.
Déficit de ressources économiques.				+	+	+			Perspective de développement économique. - Créations de ressources patrimoniales.

Ces différentes missions, classées par catégories de constats, montrent bien que tout avant-projet soit se suffit à lui-même (A), soit se connecte sur des perspectives pluridisciplinaires qui renforce sa démarche (F). D'une manière générale plus votre avant-projet s'enrichit de réflexions et de pistes de recherche, plus il apporte à votre projet les ressources nécessaires à son développement.

Diagnostic stratégique de territoire

Authentifier les déficits	Qualifier l'avant-projet	Identifier le projet
Patrimoine oral inexistant. Patrimoine bâti insuffisamment mis en valeur par l'oralité. Liens sociaux distendus. Ressources patrimoniales à exploiter. Ressources économiques en baisse ou à réinventer.	Objectifs A - Rassembler tous les éléments d'informations sur le territoire considéré. B - Évaluer les atouts et les handicaps : situations favorables et déficitaires à transformer. C - Faire ressortir les pistes des recherche ou d'opportunité pour le futur projet d'oralité. D - Faire émerger les acteurs qui seront en mesure d'animer les groupes d'actions : acteurs du projet dans le groupe de pilotage, témoins, partenaires. E - Développer un processus de partenariat et de mise en réseau impliquant l'ensemble des acteurs pressentis.	Dispositif opérationnel

Points positifs de la démarche

- Prendre conscience.
- S'immiscer dans les failles.
- Écouter et comprendre.
- Réfléchir aux résolutions des problèmes.
- Faire ressortir des pistes de recherche.
- Provoquer des interrogations.
- Révéler des potentialités humaines (partenaires),
- Développer des potentialités territoriales (thèmes de recherche).
- Anticiper les problématiques.
- Identifier le projet.
- Relancer l'imaginaire.

Fiche n° 3 : Les moyens utilisés

A) Moyens humains

1) Les porteurs de projets

Le montage du projet doit être réalisé par l'opérateur ou porteur de projet, soit :

Structures intercommunales.

Mairies.

Services sociaux.

Syndicats.

Comités.

Associations.

Compagnies.

(...)

Par l'intermédiaire de ces organisations sont traités tous les aspects logistiques du projet :

Juridiques (*partenariats, contrats*).

Financiers (*subventions, sponsors*).

Comptables (*salaires, cotisations, achats de matériel...*).

Administratifs (*gestion du projet*).

D'ingénierie (*articulations, évaluations, actions des démarches*).

2) Les témoins

Comment les identifier ?

- a) **Vous les connaissez directement** : vous leur présentez le projet et vous leur demandez leur intérêt à l'opération (par courrier, par téléphone, directement de vive voix).
- b) **Vous les connaissez indirectement** : Vous passez par des personnes ressources (amis, voisins, connaissances, professionnels).
- c) **Vous ne les connaissez pas** : Vous tentez de les identifier par la méthode du bouche à oreille, par des moyens médiatiques (articles dans les journaux, dans des revues spécialisées, par les radios, par annonces micro dans des lieux de rassemblement).

Où les chercher ?

- a) **Pour les actifs** : à leur domicile ou sur leur lieu de travail.
- b) **Pour les non actifs (retraités)** : A leur domicile, dans les clubs seniors, les maisons de retraite, les résidences pour personnes âgées, dans les listings des caisses de retraite, les annuaires, les listes des recensements de populations aux archives.

Ex : Les témoins (inscrits maritimes) de l'opération mémoire d'estuaire en Gironde furent identifiés dans le listing des pensionnés maritimes de l'ENIM (l'Etablissement National des Invalides de la Marine) au Service Social Maritime de Bordeaux.

3) Les enquêteurs

Les enquêteurs du groupe de pilotage (ou l'enquêteur unique) sont :

- Des professionnels rompus aux méthodes des interviews dans l'enquête sociale : (*formation des guides d'entretien, enregistrement au magnétophone ou dictaphone, retranscription, relation d'écoute, vérification des données...*).
- Des bénévoles éclairés ayant des notions en sciences humaines, et une expérience de terrain.
- Des non expérimentés, et dans ce cas, il est préférable de faire appel à un expert pour orienter et accompagner les recherches.

Ces options doivent être expressément indiquées dans la constitution de votre dossier.

B) Moyens techniques

1) La méthode

La méthode d'approche utilisée dépend en partie de ce que vous voulez retirer des informateurs en situation de face à face. Plusieurs options d'échanges s'offrent à vous, citons :

- La conversation : échange libre, argumenté et tactique.
- Le monologue : la qualité de l'expression de l'un dépend de la pertinence des questions de l'autre.
- L'entretien : l'entretien doit être explicite, la méthode de questionnement, d'argumentation doit être comprise, négociée, acceptée et adaptée au contexte.
- L'interview journalistique : échange ciblé, tactique, argumenté.
- Le débat d'idées : échange pragmatique et tactique compte tenu des objectifs.
- La confession : échange où l'implication et la maîtrise du narrateur est de rigueur.

Le but de votre projet en mémoire collective est de recueillir le plus d'informations possibles tout en accompagnant les informateurs dans des cadres suffisamment ouverts pour ne pas brider leurs paroles. Vous recherchez en premier lieu à **explorer un domaine**. Dans ce cas, *la méthode de l'entretien* me semble la plus appropriée, elle répond au mieux à vos exigences, même si les autres formes d'entretiens peuvent y être associées.

L'entretien suppose toujours :

- La rencontre de deux (trois) personnes.
- Un contexte spécifique.
- Un jeu de relations émotives et affectives.
- Un objectif de communication.
- Un échange structuré et ouvert.

L'entretien par interrogatoire peut-être :

- Ouvert : Vous laissez l'informateur sans contrôle, libre de paroles. Vous n'intervenez que peu de fois.
- Semi directif : Vous orientez l'exploration tout en laissant un libre arbitre à l'informateur.
- Directif : Vous ne laissez que peu de marge à l'informateur en le questionnant sans cesse.

Les méthodes d'entretien ouvert ou directif sont utiles et appréciées pour des cas de figure où vous recherchez un flux considérable de paroles (enquêtes thérapeutiques), ou des réponses précises (sondages).

Pour notre enquête, **la méthode d'entretien semi directif** est à conseiller, elle permet de **contrôler l'information par l'usage des guides d'entretiens** (questionnaires) tout en laissant l'informateur aller ou bon lui semble ; s'il change d'orientation, le guide le recentre.

2) Lieux d'investigations

Différents lieux d'échanges ou espaces de paroles doivent être envisagés pour conduire l'entretien :

- Dans une salle aménagée de la structure porteuse du projet : Dans ce cas, il est préférable d'avoir un lieu calme, intime, bien éclairé, de façon à mettre l'informateur dans les meilleures conditions possibles à l'évocation.

- Au domicile de l'informateur : Ce deuxième cas de figure s'avère être le plus intéressant pour l'enquêteur, puisque l'informateur, chez lui, dans ses murs, considère « l'intrus » comme une personne de confiance dans le rapport d'échange, de plus, la proximité des lieux, des documents, et des objets personnels et familiaux entraîne un intérêt nouveau et une stimulation aux souvenirs.
- Sur le terrain des souvenirs : Ce troisième cas de figure est fortement conseillé, il rallie la parole aux lieux des évocations (paysage, anciens lieux de travail, jardin, dépendances...), et participe à l'exploration des espaces porteurs de patrimoines bâtis, d'objets, d'histoires, et d'interrogations nouvelles. Il enrichit votre recherche et doit être accompagné d'un matériel d'enregistrement adapté.

3) Le matériel

Les enquêteurs doivent se munir :

- Papier à écrire
- Stylos
- Papier à dessins
- Crayons
- Classeurs de rangement
- Appareil photographique
- Matériel d'enregistrement : dictaphone, magnétophone
- Matériel informatique pour le traitement des données

C) Moyens temporels

Le planning ou calendrier qui institue l'action de la démarche dans le temps doit être suivi à la lettre, il dresse :

- **Un rythme** : des réunions de travail ritualisés et institués à l'avance, des prises de rendez-vous avec les informateurs, des démarches de terrain concertés...
- **Des habitudes** : une bonne préparation à l'enquête pour ne pas être dépassé par l'ampleur du projet. Se donner des jours et des heures précises de travail, si possibles les mêmes jours et heures.
- **Une rigueur** : se tenir à ces nouveaux rythmes et rites de travail.
- **Une motivation pour l'avenir du projet** : les premiers résultats de recherche doivent entraîner une motivation pour la suite du projet.

ATTENTION :

Un mauvais rythme dans l'organisation du travail peut entraîner un relâchement dans l'effort et une démotivation du travail d'équipe.

Le **calendrier** doit être bâti en fonction des objectifs que vous vous êtes donnés, et contrôlé par des évaluations soutenues qui redressent, corrigent, et orientent les démarches.

Le **calendrier** donne le tempo au projet, c'est une pièce maîtresse qui procure l'émulation du groupe de travail. Il est utile pour tous ceux qui ont une petite baisse d'intérêt.

Le **calendrier** n'est pas une fin en soi, il peut être revu et augmenté en fonction des aléas (imprévus) de l'enquête.

Le **calendrier** est à la base de l'organisation du coût de l'opération.

D) Moyens financiers

Deux cas de figures s'offrent à vous :

Vous utilisez vos propres ressources, et vous établissez un budget de dépenses et de recettes en fonction des moyens qui accompagnent votre conduite de projet.

Vous faites appel à des partenaires financiers, vos ressources sont insuffisantes, et dans ce cas vous établissez un budget prévisionnel avec d'un côté vos dépenses et de l'autre vos recettes. Ce budget est accompagné du dossier complet (projet) de demande de subventions

Fiche n°4 : Connaissance du territoire

La connaissance ou la reconnaissance d'un territoire est une démarche maîtresse pour bâtir le plan d'enquête, c'est-à-dire les thèmes de recherche, l'échantillonnage des témoins et les formations des guides d'entretien. Elle s'exécute autour de deux facteurs :

La connaissance spatiale du territoire

La connaissance temporelle du territoire

A) Connaissance spatiale

Il s'agit de réunir toutes les informations actuelles nécessaires à la compréhension de votre axe de recherche. Ces données sont disponibles :

Par **repérages** des lieux et par **observations**

Dans des **ouvrages de référence**

Dans les **organisations partenaires** au projet (données sociales)

Dans des **instituts de recherches en données socioéconomiques**, ex : INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques¹)

Ex : Lors de l'opération de mémoire collective sur la commune du Bouscat, les services de la mairie et l'INSEE ont apporté toutes les données socioéconomiques du territoire, (activités économiques par secteurs, évolutions et tailles des populations, pourcentage du bâti sur le non bâti...).

B) Connaissances temporelles

Il s'agit de réunir des informations et documentations qui traitent du passé du territoire, elles sont disponibles dans plusieurs organismes :

Les **bibliothèques** (services des ouvrages régionaux et du fond patrimonial).

Les **musées** et leurs services de documentations.

Tous **autres organismes publics ou privés** et leurs archives.

Les **archives publiques des collectivités**.

Ex : Lors de l'opération du Bouscat, les données d'archives ont apporté des renseignements concernant l'évolution des populations, les anciennes activités économiques par quartiers, des données sociales venant d'anciennes études d'urbanisme...).

Les archives

Avant d'entreprendre une recherche, il est important de savoir que certaines catégories de documents sont soumises à des délais de communication fixés par la loi. Ces délais ont été établis, en vertu du Code du patrimoine L. 213-1 modifié par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative à la communicabilité des documents d'archives publiques. Les documents présentés ci-dessous sont a priori immédiatement consultables (**ceux qui ne le seraient pas ont été signalés**)² cependant l'archiviste peut être amené à rejeter une demande si elle ne se conforme pas aux règles établies par la loi.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des documents conservés dans les archives communales et départementales permettant la compréhension d'un territoire :

¹ INSEE Bordeaux , 33 rue Saget .

² Une demande de dérogation auprès des services concernés est possible.

1) Archives communales (XIX^e et XX^e siècle)

- Recensements de population (librement consultables jusqu'en 1975) : composition des familles, des quartiers, métiers des habitants...
- Dossiers de construction des bâtiments communaux, des écoles.
- Délibérations du conseil municipal.
- Permis de construire (institué en 1943) : commerces, typologie de l'habitat...
- Statistiques agricoles.
- Plans cadastraux et matrices cadastrales : bâti, typologie des propriétés, organisation de l'habitat, des centres villes...
- Affaires militaires : réquisitions, emplacements des troupes, dommages de guerres, recensement des puits...
- Dossiers concernant d'organisation des fêtes, cérémonies officielles, cortèges... (affiches, programmes).
- Journaux municipaux, presses locales, cartes postales.

Des exemplaires des documents communaux tels que les recensements, les plans cadastraux ou les registres d'état civil sont également conservés aux archives départementales. En dehors de ces éléments, les fonds départementaux sont très riches. Nous mentionnerons quelques documents phares visant à enrichir les données déjà collectées.

2) Archives départementales (XIX^e et XX^e siècle)

- Archives privées : entreprises, associations, syndicats... (dans ce cas, les délais de communicabilité et les conditions de reproduction des documents sont définis par le propriétaire au moment où il confie ses archives aux archives départementales).
- Actes notariés : ventes, achats, testaments, contrats de mariage... (communication après un délai de 75 ans).
- Archives des chambres de commerce et d'industrie, des chambres des métiers.
- Fonds iconographiques : cartes, plans, photographies aériennes...
- Fonds des archives communales (Série O).
- Annuaire de Bordeaux et du département de la Gironde, annuaires professionnels.

Fiche n° 5 : Quelques notions clés sur la construction des thèmes de recherche

Structures d'organisations

Trois systèmes d'organisations sont à envisager pour construire le plan de l'enquête.

A) L'organisation chronologique : il s'agit de faire évoluer le sujet de recherche dans le temps de ses origines jusqu'à nos jours en passant par les grandes étapes de son évolution.

Ex : Histoire d'un vignoble au XXe siècle.

- Le phylloxéra à la fin du XIXe, début XXe siècle.
- Les années de la guerre de 1914-1918.
- Les années de la Belle Epoque.
- Les années trente.
- L'arrivée des premières lois sur les Origines d'Appellations contrôlées.
- L'Occupation allemande.
- La reconstruction.
- La modernisation des années 1970-1980.
- La mondialisation.

Les témoins peuvent parler de leurs parents et grands-parents pour les périodes anciennes, et de leurs propres pratiques et savoir-faire pour les périodes plus récentes.

B) L'organisation thématique : il s'agit de faire évoluer le sujet de recherche dans l'espace en tenant compte de tous les thèmes opérateurs et indicateurs qui structurent le thème central.

Ex : thème central : Le fleuve Garonne au Tourne (33) en 1960.

Les fonctions

- A) Le fleuve : facteur d'implantation d'activités industrielles et artisanales (entreprises de constructions et de réparations de barques et de bateaux, autres...).
- B) Le fleuve : moyens de transport (infrastructures des quais, cales, ports ; types de bateaux ; les échanges commerciaux ; les marins ; l'entretien du lit de navigation et l'aménagement des berges...)
- C)) Le fleuve : capital piscicole (la pêche ; les techniques ; les filets ; les engins ; les recettes de poissons ; le braconnage...).
- D) Le fleuve : source d'activités périphériques (l'extraction des granulats ; le blanchissage ; la chasse ; le ramassage...).
- E) Le fleuve : source de plaisir (Plaisance ; joutes ; le mascaret ; les baignades, balades, les pique-niques ; les guinguettes et tripots ; le spectacle de l'eau...).
- F) Le fleuve : élément destructeur (crues ; accidents et noyades ; maladies...).
- G) Le fleuve et le sacré : (bénédictions ; ex-voto ; processions ; croyances, rumeurs, superstitions...)

Orientations structurées en fonctions, opérateurs et indicateurs

Fonctions	Opérateurs	Indicateurs
Le fleuve : facteurs d'implantations d'activités industrielles et artisanales	a) Entreprise de constructions et de réparations de bateaux b) Autres entreprises	a) Entreprise Tramasset 1) Types de bateaux construits et réparés 2) Organisation spatiale de l'entreprise 3) Organisation matérielle de l'entreprise 4) Organisation sociale de l'entreprise b) Autres entreprises Idem
Le fleuve : moyens de transports	a) Infrastructures des quais b) Les bateaux	a) Quais, cales 1) Descriptions 2) Organisation du trafic c) Entretiens 3) Police des quais b) Les bateaux 1) Gabares (descriptifs) 2) Autres (descriptifs) 3) Les marchandises transportées.
Le fleuve : capital piscicole	a) La pêche professionnelle b) La pêche amateur c) Le braconnage	a) La pêche professionnelle 1) Les licences 2) Les lieux de pêche 3) Poissons pêchés 4) Calendrier de pêche 5) Techniques de pêche 6) Commercialisation 7) Les recettes culinaires b) Idem c) Idem
Le fleuve : sources d'activités périphériques	Extractions de granulats a) Le blanchissage b) La chasse c) Le ramassage	a) Extractions de granulats 1) Types de sociétés 2) Les bateaux 3) Les lieux d'extractions 4) Les conflits b) Le blanchissage 1) Les blanchisseuses 2) Les lieux 3) Les rythmes et les rites 4) Disparition de la pratique c et d

Les trois autres orientations, le fleuve sources de plaisirs, le fleuve comme élément destructeurs et le fleuve et le sacré sont à bâtir selon le même schéma.

C) L'organisation chronothématique : Il s'agit de faire évoluer le sujet de recherche dans l'espace et dans le temps en tenant compte de tous les opérateurs et indicateurs qui structurent le thème central.

Ex : En utilisant cette troisième technique d'organisation, tous les thèmes structurant le thème central du fleuve Garonne au Tourne sont traités dans un axe temporel allant des années 1900 au années 1960, si on s'intéresse à ces périodes.

Fiche n° 6 : Les guides d'entretien

Voici deux exemples de guides chronologiques et thématiques.

A. Guide chronologique.

(Vous passez d'une période à une autre en respectant la chronologie des dates et des faits).

Objet : Vie d'un marin du Port de Bordeaux.

Sujet : Les grandes étapes de sa vie.

Date : De 1930 à 1980.

- Quelle est votre date de naissance ?
- Que faisaient vos parents ? Vos grands-parents ?
- Quels sont les souvenirs de votre enfance qui vous reviennent ?
- A quelle école êtes-vous allé, racontez ?
- Quels souvenirs gardez-vous de l'Occupation allemande ?
- Qu'avez-vous fait après l'école ?
- Etiez-vous en apprentissage, racontez ?
- Avez-vous fait votre service militaire, racontez ?
- Etiez-vous fiancé, marié ?
- Quel fut votre premier travail ?
- Quels souvenirs gardez-vous de la naissance de vos enfants ?
- Avez-vous toujours travaillé dans la même entreprise ?
- Etes-vous monté dans la hiérarchie ?
- Votre travail a-t-il évolué en technique ?
- Avez-vous transmis votre métier à vos enfants ?
- A quel âge avez-vous pris votre retraite ?
- Quelles réflexions portez-vous sur votre ancien métier ?

B. Guide thématique

(Vous passez d'un thème à un autre en respectant l'organisation logique des séquences).

Objet : Le métier de maraîcher au Bouscat.

Sujet : Aller vendre les légumes au marché des Capucins.

Date : 1935.

- A quelle heure vous levez-vous ?
- Que faisiez-vous ?
- La charrette était-elle chargée depuis la veille ?
- Que chargiez-vous en légumes ?
- Quels étaient les contenants ? En quelles matières ?
- Avaient-ils des noms particuliers ?
- A quelle heure étiez-vous au marché ?
- Y alliez-vous tous les jours ?
- Quel itinéraire preniez-vous ?
- Faisiez-vous un arrêt ? Pourquoi ?
- Comment était la charrette, décrivez-la ?
- Comment se passait le voyage les mois d'hiver (éclairage, chauffage, horaire) ?
- Quels étaient la race et le nom du cheval ?
- Mangeait-il avant de partir ou après ?
- Aviez-vous une place assignée ?
- Payiez-vous un droit ?
- A qui vendiez-vous les légumes ?
- Quels étaient les prix pratiqués ?
- Aviez-vous un casse-croûte ?
- Alliez-vous prendre une consommation chez un commerçant en particulier ?
- Quelle était l'ambiance du marché ?
- Que faisiez-vous des invendus ?
- A quelle heure rentriez-vous du marché ?
- Preniez-vous le même trajet ?
- Aimiez-vous cette vie ? Pourquoi ?

Fiche n° 7 : Relation avec l'informateur

Pour bien mener l'enquête de terrain, il est nécessaire d'instaurer auprès du ou des informateurs un climat de confiance afin d'instituer une relation de qualité et un vrai dialogue. Voici, présentés dans le tableau ci-dessous, divers types de comportements avec une variation sur les pôles de réaction.

Equilibre des comportements.

Pôle négatif	Comportements	Pôle positif
Tendue	<i>Tension</i>	Relâchée
Pessimiste	<i>Humeur</i>	Optimiste
Renfermée	<i>Expression</i>	Chaleureuse
Méfiant, rigide	<i>Geste</i>	Rassurant, souple
Attitude de rejet, de défi, de soumission	<i>Posture du corps</i>	Attitude d'accueil, d'ouverture
Monotone	<i>Rythme de la voix</i>	Soutenu et varié
Abstrait	<i>Langage</i>	Concret, familier
Indifférence	<i>Motivation</i>	Impliquée
Stratégique, tactique, calculateur	<i>Contrôle</i>	Spontané, naturel, non intrusif
Incohérence, brouillage de l'information	<i>Pertinence</i>	Cohérence par rapport aux objectifs
Dépendance, recherche de soutien, empathie	<i>Autonomie</i>	Maîtrise d'œuvre, contrôle, raisonnement (induction, déduction)
Blocage, fermeture	<i>Adaptation</i>	Anticipation, ouverture, projection

Il s'agit de :

Mettre le sujet en confiance en lui offrant une image positive.

L'amener à un état de détente par un rythme de communication stimulant ou relaxant.

Etre flexible par une grande souplesse d'adaptation.

Capter son attention sur des points importants.

Stimuler son intérêt en utilisant des accroches³ d'éveil.

Utiliser ses résistances en accompagnant ses réactions dans un sens positif.

Etablir un rapport de synchronisation avec les résonances et les stimulations communes.

Il s'agit avant tout d'instituer une relation de PLAISIR dans l'échange.

³ Etablir un guide d'entretien en adéquation avec l'informateur, faire des lectures attractives, regarder des photographies, faire le tour du propriétaire....

Fiche n° 8 : Conduite d'entretien : types de questions

Une conduite de qualité dans l'entretien dépend en grande partie des types de questions que vous allez poser à votre informateur. L'utilisation des mêmes types de questions n'est pas souhaitable, elle n'apporterait qu'une série de réponses standard, sans aucune originalité. Par contre l'emploi de questions variées est nécessaire ? Quelles sont-elles ?

A) Questions ouvertes

- Racontez-moi votre jeunesse ?
- Comment s'est passé votre apprentissage ?
- Pouvez-vous décrire votre lieu de travail ?

Ce sont des questions exploratoires qui visent à faciliter la prise de parole, à donner les premières indications sur le sujet à traiter, et à développer le domaine évoqué. Elles sont fortement conseillées en début d'enquête.

B) Questions fermées

- En quelle année êtes-vous né ?
- Comment s'appelle cet outil ?
- Avez-vous fréquenté ce cinéma ?

Ces questions appellent des réponses précises pour qui cherche à obtenir des informations ponctuelles, des vérifications.

C) Questions à choix multiples

- D'après vous, quelles sont les causes de ces changements ?
- Quels furent les effets de cette technique ?

Elles fixent la réflexion et permettent de vérifier ou de tester des hypothèses.

D) Les questions relances

- A oui ? Comment ? Pourquoi ? Dans quels buts ? Où ça ? Avec qui ? Avec quoi ? Pouvez-vous m'expliquer ? Tout à l'heure vous avez dit (...) pouvez-vous m'éclairer ?

Elles ont pour but d'apporter des éléments complémentaires au sujet traité, de stimuler l'entretien, et de soutenir les propos. Elles sont souvent accompagnées de reformulations.

En situation d'entretien, il n'y a pas de recettes pour une conduite de qualité, il suffit de bien écouter votre informateur et d'utiliser au mieux les types de questions afin d'explorer les domaines choisis.

Attention : certaines questions peuvent toucher ou heurter la sensibilité d'une personne, ou des récits peuvent laisser partir des bouffées affectives et provoquer des décharges émotionnelles intenses, et des arrêts du discours. Dans ces cas-là, ne continuez pas dans le domaine évoqué, rassurez la personne, et passez à une autre question.

Fiche n° 9 : Vérification des données

Les trois directions de la critique de l'information orale.

A) Il est bien évident que tout ce qui se dit n'est pas vérifiable. Quels sont alors les récits qu'il faut vérifier et ceux qui ne le nécessitent pas ?

D'une manière générale sont recoupés les récits qui expriment :

Les changements institutionnels et organisationnels

Les changements techniques et topographiques

Les chaînes opératoires dans des séquences professionnelles précises, et celles mettant en complémentarité des situations communes.

Les dates

Les noms et prénoms de personnes

Les adresses

Les noms des lieux et lieux-dits

Les nombres

Les quantités

Les marques

Le vocabulaire de certaines expressions locales et mots techniques

(...)

Par contre les récits touchant le jugement, l'évaluation, la critique, l'air du temps, les opinions intimes sont laissés tels quels. Ils représentent l'univers intime de chacun.

B) La vérification des données orales avec l'oral

Dans la mesure où l'information collectée n'a de statut qu'oral, la deuxième direction est de vérifier l'information par les témoignages de plusieurs informateurs. Ici la question se pose différemment selon l'option méthodologique choisie. Le rassemblement des **biographies croisées** permet alors de vérifier les données recueillies en les comparant. Ces méthodes consistent à utiliser plusieurs types de recoupements.⁴

Quelles sont-elles ?

Le recoupement horizontal : Les témoins en situation se corrigent mutuellement.

Le recoupement vertical : Le ou les témoins parlent d'un même sujet après un délai d'une semaine ou d'un mois écoulé.

Le recoupement oblique : L'enquêteur vérifie un fait à partir d'autres faits déjà constitués dont ils sont la conséquence.

Le recoupement circulaire : L'enquêteur revisite un même thème sous une autre forme, un nouvel angle.

C) La vérification des données orales avec des sources écrites

Le recoupement par les sources écrites est le plus usité, il est fiable, rapide, et présente un caractère rigoureux, il nécessite du travail de recherche en archives ou en bibliothèque. Il permet d'aller plus loin dans l'entretien et dans l'exploration du sujet, et il structure et fonde durablement le récit. Il ne dissimule pas son caractère provisoire car l'information écrite peut-être erronée, et seule les données orales peuvent corriger les faits à condition qu'elles soient animées d'une volonté de recherche d'authenticité.

⁴ Clapier-Valladon S., Poirier J. (1980) *Le concept d'ethnobiographie et les récits de vies croisées*. Cahiers internationaux de sociologie. Paris : PUF, vol.LXIX ; p.351-358.

Fiche n° 10 : De l'oral à l'écrit

Passer de la forme orale à la forme écrite nécessite un certain nombre de traitements qui se font au fur et à mesure des entretiens. **En voici un exemple.**

Retranscription d'un texte oral

- 1) Transcrire le texte sur le recto de la feuille en laissant une marge assez large pour y mettre les annotations et les corrections.
- 2) Le texte doit reproduire fidèlement le discours enregistré avec ses répétitions, ses éventuelles fautes de langage, ses pauses, ses soupirs, ses silences (...).
- 3) Les interventions ou questions de l'enquêteur sont notées.

A) Transcription n° 01

I : informateur

E : enquêteur

I. - Quand je gardais les chèvres, alors, au chef-lieu du village, y en avait pas beaucoup, c'est un peu plus bas, Châteaudaunin même alors, là il n'y avait que dix minutes pour venir du hameau, eh bien y avait une quinzaine de chèvres, pas plus, mais là, il y avait les commerçants, y avait heu un (...) alors, le jour de la St Jean, c'était un jour de fête, le jour qu'on fait les beignets.

E. - *Ah les beignets, oui.*

I. - Alors ce jour là tout le monde donnait des beignets et je portais, heu ... un grand panier, la « cavagna » comme on dit et je portais ... on m'en donnait, j'en avais pour manger deux ou trois jours. Alors, chacun ... mais là-bas, chez les commerçants me donnait des beignets aussi, mais la plupart du temps c'était du fromage, de la charcuterie heu ... des caramels, ainsi de suite, alors vous comprenez ça ... c'était ...c'était la première chose que je goûtais : les caramels et ainsi de suite.

Puis c'était le pain blanc, c'était la fête ! Ah ! Ah ! Ah ! Il m'aurait fallu un St Jean chaque mois, au moins / rires / !

Eh ben, voilà, mon père dit « *Ben vaï, tu te régales, profite le plus possible !...* » Et alors à St Jean, toujours. Toujours, toujours le 24 juin. Et alors, après, je ...je ...

E. - *Qu'est-ce qu'on mangeait aussi le jour de la St Jean comme ...*

I. - Ah, ben, on mangeait les beignets et pour la fête, quoi ... on faisait de la pâte, on mettait quelquefois ... en hiver, on tuait toujours un mouton avant les fêtes et après qu'on n'avait plus de la viande ...

Mais l'été non. L'été il n'y avait pas de viande on n'en mangeait jamais. Alors toujours des pâtes, heu ...espèce de ..., de la polenta, on faisait une espèce heu ...de ragoût de pommes de terre. On mangeait des choses comme ceci, plus ou moins n'est-ce pas ...une nourriture plutôt maigre que grasse, hé ... vous savez c'était un peu de la misère à ce moment là ... j'ai jamais mangé, avant quinze ans, j'ai jamais mangé à ma faim. Ah ! Je n'ai jamais mangé à ma faim. Vous savez, j'avais une fringale, mon ami ! Ce n'est pas ça qui m'a ruiné la santé puisque je suis bien venu assez vieux, mais j'avais faim ! J'avais parfois même pas un morceau de pain des fois ! Le pain était rare aussi. Alors on me disait : « *Fais attention, parce qu'il n'y en aura pas pour la soupe !* ». J'aurais mangé le pain entier, moi !

E. - *Et des légumes, qu'est-ce qu'il y en avait ?*

I. - Ah ! Des légumes, oui. Il y avait des lentilles. Beaucoup de lentilles. Il y en avait beaucoup. Des haricots, mais les haricots ... on faisait plutôt les haricots pour la salade d'été, on les cultivait pas pour les poireaux, y avait des patates, des pommes de terre, beaucoup de pommes de terre et du fromage : parce que du fromage on avait de la tomme, on en faisait toujours et le beurre parce qu'on faisait du beurre aussi ... »

Questions :

- La lecture suivie ne tardera pas à révéler des « **eah** », des « **ben** », des « **et alors** », des « **oui** », des « **bah** », et d'autres termes parasites de ce genre qui émaillent le discours.
- Que faire des fautes de français courantes dans le langage parlé ? « **J'ai été** », « **Et puis ensuite**, » etc....
- Faut-il les conserver, les mettre entre guillemets, les indiquer par des italiques, les traduire en français corrects?

Ces fautes de langage font partie du jeu relationnel qui se produit dans l'entretien, elles sont des éléments de la personnalité de l'informateur, de son milieu, et de la spontanéité du récit. C'est pourquoi la fidélité semble de rigueur, mais son excès nuirait au sens (...). Certaines originalités langagières demandent à être expliquées en renvoi en bas de page.

Première retouche :

Supprimer ou corriger les imperfections.

Sortir les questions ou remarques de l'enquêteur.

Souligner les parties du discours qui nécessitent des explications de l'informateur.

B) Transcription n° 02

- Quand je gardais les chèvres du village de Châteaudaun même un peu plus bas, à dix minutes du hameau, il y avait une quinzaine de chèvres, pas plus. Mais là, il y avait les commerçants et le jour de la St Jean, c'était un jour de fête : on faisait les beignets.

Alors ce jour là, tout le monde donnait des beignets. Je portais un grand panier, la « cavagna » comme on dit. On m'en donnait, j'en avais pour manger deux ou trois jours. Chacun là-bas, chez les commerçants, me donnait des beignets, mais la plupart du temps c'était du fromage, de la charcuterie, des caramels. C'était la première chose que je goûtais : les caramels !

Puis c'était le pain blanc. C'était la fête ! Ah ! Ah ! Ah ! Il m'aurait fallu un St Jean chaque mois, au moins / rires / !

Mon père disait « *Ben vaï, tu te régales, profite le plus possible !* ». Et à St Jean, toujours, toujours le 24 juin, on mangeait les beignets pour la fête.

En hiver, avant les fêtes on tuait toujours un mouton et après on n'avait plus de viande. Mais l'été non, l'été il n'y avait pas de viande, on n'en mangeait jamais. Alors toujours des pâtes, de la polenta, on faisait une espèce de ragoût de pommes de terre. On mangeait des choses comme ceci, une nourriture plutôt maigre que grasse. C'était un peu de la misère à ce moment là

Avant quinze ans, je n'ai jamais mangé à ma faim. Ah ! Je n'ai jamais mangé à ma faim ! J'avais une fringale, mon ami ! Ce n'est pas ça qui m'a ruiné la santé puisque je suis bien venu assez vieux, mais j'avais faim. J'avais parfois même pas un morceau de pain des fois ! Le pain était rare aussi. Alors on me disait : « *Fais attention, parce qu'il n'y en aura pas pour la soupe !* ». J'aurais mangé le pain entier, moi ! Comme légumes, il y avait des lentilles, beaucoup de lentilles ; il y en avait beaucoup.

Les haricots, on les faisait plutôt en salade, l'été on les cultivait pas pour les laisser mûrir, c'était pas assez ensoleillé. Il y avait les poireaux, il y avait des patates, des pommes de terre, beaucoup de pommes de terre et du fromage.

On faisait cuire les pommes de terre en robe des champs, et on les mangeait avec du fromage, parce qu'on avait de la tomme, on en faisait toujours, et le beurre aussi ... »

Deuxième retouche :

Prendre un deuxième rendez-vous avec l'informateur.

L'entretenir sur le premier texte en approfondissant les thèmes soulignés à savoir l'histoire des caramels, du pain blanc, du mouton, de la polenta.

Intégrer les nouveaux éléments dans le premier récit.

Intégrer des notes de bas de page puisées dans de la documentation: localisation de Châteaudaun.

Intégrer une ancienne carte de la région.

Intégrer des photos ou schémas : la cavagna, lou gral ou couteau à pain (...).

Transcription finale n° 03

Ethnotexte final

- Quand je gardais les chèvres du village de Châteaudaun⁵ même un peu plus bas, à dix minutes du hameau, il y avait une quinzaine de chèvres, pas plus. Mais là, il y avait les commerçants et le jour de la Saint-Jean, c'était jour de fête : on faisait les beignets ! Alors, ce jour là, tout le monde donnait des beignets. Je portais un grand panier, la « cavagna » comme on dit. On m'en donnait, j'en avais pour manger deux ou trois jours. Chacun, là-bas chez les commerçants, me donnait des beignets, mais la plupart du temps c'était du fromage, de la charcuterie, des caramels. C'était la première chose que je goûtais : les caramels. Jamais on en achetait ; **mon père n'avait déjà pas d'argent pour acheter du pétrole, le sel, des choses comme ça, - l'argent manquait toujours à la maison - alors vous pensait, pour acheter des caramels !**

Après je goûtais le pain blanc. Du pain blanc ! **Chez nous, le seigle que nous récoltions, c'était pour faire le pain blanc. Chaque famille le faisait, il y avait un four pour tous dans le village ; on cuisait le pain pour six mois dans l'année ; il restait noir et un peu dur; il était bon mais il fallait avoir de bonnes dents ! Alors, vous pensez, quand on avait du pain frais et du pain blanc, c'était la fête ! Ah ! Ah ! Ah ! Il m'aurait fallu un St Jean chaque mois, au moins / rires / ! Mon père disait : « *Ben vaï, tu te régales, profite le plus possible !* ». Et à St Jean, toujours, toujours, toujours, le 24 juin, on mangeait les beignets pour la fête. On me donnait aussi de la charcuterie, un peu de jambon et du lard qui leur restaient du cochon, parce qu'à ce moment-là, ils tuaient le cochon pour Noël ; alors, à la Saint Jean il restait encore du lard : ça leur faisait la viande pour l'année, ils en achetaient jamais.**

En hiver, avant les fêtes, nous autres on tuait toujours un mouton, et après on n'avait plus de viande ; mais l'été, non, l'été il n'y avait pas de viande ; où alors, **une fois je me rappelle, on avait un petit mouton qui boitait un peu parce qu'il s'était cassé la patte, les marchands l'ont pas voulu ; on l'a engraisé un petit peu et puis on l'a tué.**

Alors toujours de la polenta, des galettes de farine de maïs, et des pâtes qu'on faisait à la maison, on ne les achetait pas en magasin, c'était trop cher. On faisait une espèce de ragoût de pommes de terre, de la soupe. On mangeait des choses comme ceci, une nourriture plutôt maigre et grasse. C'était un peu la misère à ce moment là ... Jusqu'à quinze ans, que je suis resté à la maison, j'ai jamais mangé à ma faim. Ah ! Je n'ai jamais mangé à ma faim. J'avais une fringale, mon ami !

Ce n'est pas ça qui m'a ruiné la santé, puisque je suis bien venu assez vieux, mais j'avais faim ! J'avais parfois même pas un morceau de pain, des fois ! Le pain était rare aussi. Alors on me disait : « *Fais attention, parce qu'il n'y en aura pas pour la soupe.* ». J'aurais mangé le pain entier, moi !

Comme légumes, il y avait des lentilles, beaucoup de lentilles ; il y en avait beaucoup. Des haricots, mais on faisait plutôt les haricots pour la salade, l'été ; on les cultivait pas pour les laisser mûrir, c'était pas assez ensoleillé. Il y avait des poireaux, des patates, des pommes de terre, beaucoup de pommes de terre et du fromage. On faisait cuire les pommes de terre en robe des champs, et on les mangeait avec du fromage, parce qu'on avait de la tomme, on en faisait toujours, et le beurre aussi ... ».

Les éléments en gras ont été enregistrés lors du second entretien.

⁵ Dans la vallée Varaita, Piémont (Italie). A 45 kms à l'Est de la commune de Embrun (France).

Fiche n° 11 : Le droit du témoin⁶

A partir du moment où une personne livre des séquences de vies qui sont enregistrées, traitées et exploitées, quels sont les droits qui protègent sa vie privée et son image ? Quels sont ses droits d'auteurs ?

A) Protection de sa vie privée et de son image.

Le témoin est protégé en premier lieu par la loi du 17 juillet 1970 qui interdit la fixation, la conservation, la divulgation et la diffusion des propos et de l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé sans son accord, principe de protection de la vie privée qui s'est renforcé par l'article 9 du Code civil et par l'article 226-1 du Code pénal, et qui oblige de façon absolue à obtenir le consentement formel et explicite du témoin lors de son enregistrement et pour la conservation des dits enregistrements (...).

B) Le témoin et les droits d'auteur.

Par ailleurs, si une interview est une œuvre de l'esprit (Art. 3 de la loi du 11 mars 1957 et art. L.112-2 du code de la propriété intellectuelle), la question principale est de savoir qui en est l'auteur et si le témoin peut se voir conférer la qualité d'auteur. La conception classique accorde au témoin la qualité d'auteur, et à ce titre, il est titulaire d'un droit moral inaliénable, imprescriptible et perpétuel sur son témoignage, ce qui recouvre le droit de paternité sur l'œuvre (...). Il est également titulaire des droits patrimoniaux que sont les droits de reproduction et de représentation, c'est-à-dire de copie, de diffusion, et de communication au public, ce qui l'autorise à exploiter son témoignage et à en tirer un profit pécuniaire; par conséquent, toute communication de son enregistrement est soumise à son autorisation, et en cas d'exploitation collective ou commerciale, il peut exiger le versement de droits pécuniaires (Art. L. 122-7 du code de la propriété intellectuelle).

Une exception à l'obligation de versements de droits financiers a été prévue par la loi, quand la représentation est effectuée dans le cercle familial, à titre privée, et qu'elle n'est pas destinée à une utilisation collective ou commerciale. Ce qui est le cas des Archives orales lorsqu'elles sont consultées par un chercheur, à son strict usage personnel, à des fins documentaires et dans un objectif désintéressé de recherches scientifiques (...).

Ces dispositions justifient pleinement le recours au contrat, qui prend la forme de fiche de communicabilité et qui constitue en réalité un contrat de cession de droits à titre gratuit ou onéreux au profit de chercheurs ou d'institutions.

Type de contrat de communicabilité entre un témoin et un chercheur. Document n° 1.

Type de contrat relatif aux témoignages oraux collectés par une institution ou organisation. Document n°2.

⁶ Descamps Florence (2001). *L'historien, l'archiviste, et le magnétophone. De la constitution de la source orale et de son exploitation*. Paris, éd. Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Lire le statut juridique des Archives orales, p. 377-401.

CONTRAT DE COMMUNICABILITÉ ENTRE UN TÉMOIN ET UN CHERCHEUR INDIVIDUEL

(en vue d'une exploitation immédiate ou à court terme)

Je soussigné(e)
domicilié(e) à tél.....
ai accordé à M/Mme..... chercheur en.....
... entretien(s), qui ont été enregistrés, à la date du200...
concernant
.....

I. Je l'autorise à conserver ces enregistrements, à les transcrire et à les utiliser pour ses travaux scientifiques.

Je cède l'intégralité de mes droits d'auteur sur ces enregistrements en cas d'exploitation gratuite de ceux-ci. En revanche, toute exploitation collective ou commerciale entraînera une rémunération à négocier entre moi-même, mes ayants droit et le diffuseur (éditeur, radio, télévision, etc.).

II. En cas de publication de mon vivant

1. J'autorise la citation nominative d'extraits de ces enregistrements

oui non entourer la mention choisie

2. J'en autorise l'exploitation anonyme

oui non entourer la réponse choisie

3. Je demande que toute citation nominative soit soumise à mon autorisation écrite*

oui non entourer la mention choisie

* En cas d'absence, je désigne un mandataire (nom, adresse, téléphone)

III. Après mon décès

1. La publication d'extraits des enregistrements est libre de toute restriction

oui non entourer la réponse choisie

2. Les conditions de publication doivent être revues avec mes ayants droit (nom, adresse, tél.)

oui non entourer la mention choisie

Fait à le

Signature

**CONTRAT RELATIF AUX TÉMOIGNAGES ORAUX
COLLECTÉS PAR UNE INSTITUTION**

(usage patrimonial et scientifique)

Je soussigné(e).....
domicilié(e) à..... tél.....
ai accordé à M/ Mme archiviste-oral travaillant pour le
compte de (nom de l'institution collectante)
... entretien(s), qui ont été enregistrés, à la date du ,
concernant
.....

I. J'autorise.....(nom de l'institution) à conserver ces entre-
tiens et à les mettre en consultation au profit des chercheurs dans les conditions
précisées ci-dessous.

Je cède l'intégralité de mes droits d'auteur sur ces enregistrements en cas
d'exploitation gratuite et scientifique. En revanche, l'exploitation collective ou
commerciale de ces enregistrements entraînera une rémunération à négocier entre
moi-même ou mes ayants droits et le diffuseur (éditeur, radio, télévision).

II. J'autorise une consultation libre et immédiate des enregistrements
oui non entourer la réponse choisie

1. En cas de publication d'extraits de mon vivant

1.1. J'en autorise la publication nominative
oui non entourer la réponse choisie

1.2. J'en autorise l'exploitation anonyme
oui non entourer la réponse choisie

1.3. Je demande que toute citation nominative soit soumise à mon autorisation écrite
oui non entourer la réponse choisie

En cas d'absence ou d'indisponibilité, je désigne un mandataire (nom, adresse,
téléphone¹
.....

2. Après mon décès

2.1. La publication d'extraits des enregistrements est libre de toute restriction.
oui non entourer la réponse choisie

2.2. Les conditions de publication doivent être revues avec mes ayants droit
(nom, adresse, tél.)
.....
oui non entourer la mention choisie

III. Je soumetts la consultation des enregistrements à un délai de ... ans à compter
de ce jour*,

délai à l'issue duquel la consultation des enregistrements et la publication
d'extraits sont libres de toute restriction.

* Des dérogations individuelles sont possibles, sur mon autorisation écrite ou
celle de mes ayants droit (nom, adresse, tél.)
.....

IV. Je délègue à (nom de l'institution conservatrice)
le pouvoir d'accorder les autorisations de consultation et de publication.

Fait à le

Signature